

FICHES ACTIONS

2023 - 2024

AXE 1 - CHANTIERS OUVERTS EN 2023

Fiche action n°1 Evaluation de la loi ESS 2014 & propositionspage 3

Référent CA : Mahel Coppey. Référent équipe : Anne-Laure Federici et Benjamin Guéraud-Pinet.

Fiche action n°2 Foncierpage 4

Référent CA : Stéphane Pfeiffer et Antoine Dubois. Référent équipe : Benjamin Guéraud-Pinet.

Fiche action n°3 Groupe de travail - Mesures d'impact territorialisépage 5

Référent CA : Eurométropole de Strasbourg. Autres contributeurs : Arnaud Magloire et Stéphane Pfeiffer. Référent équipe : Anne-Laure Federici.

AXE 2 - PLACE DE L'ESS DANS TERRITOIRES FRAGILES

Fiche action n°4 Territoires ruraux, cohésion et solidarités territorialespage 6

Référent CA : Patricia Andriot. Autres contributeurs : Madi Moussa Velou et Valérie Têtu. Référent équipe : Anne-Laure Federici.

Fiche action n°5 Quartiers prioritaires de la politique de la villepage 7

Référent CA : Mahel Coppey et Nicole Miquel-Belaud. Autre contributrice : Siham Labich. Référent équipe : Chloé Sécher et Anne-Laure Federici.

AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°6 PTCEpage 8

Référent CA : Mahel Coppey et Christiane Bouchart. Autres contributeurs : Stéphane Pfeiffer, Maud Caruhel ; Eurométropole de Strasbourg et CAPVM (partages d'expériences et de documentations). Référent équipe : Anne-Laure Federici.

Fiche action n°7 SCICpage 9

Référent CA : Stéphane Pfeiffer. Autres contributeurs : Strasbourg, Gaëlle Le Stradic. Référent équipe : Benjamin Guéraud-Pinet.

Fiche action n°8 Modalités de contractualisation, commande publique et co-construction

.....page 10

Référentes CA : Maud Caruhel, Isabelle Hardy, Patricia Andriot et Emeline Baume. Autre contributeur : Arnaud Magloire. Référent équipe : Chloé Sécher et Benjamin Guéraud-Pinet.

Fiche action n°9 Approche par filièrespage 11

Référent CA : Florentin Letissier et Patricia Andriot. Autres contributeurs : Maud Caruhel, Stéphane Pfeiffer et Strasbourg. Référent équipe : Anne-Laure Federici.

FICHES ACTIONS

2023 - 2024



AXE 4 - SIGNAUX ÉMERGENTS

Fiche action n°10 Nouvelles formes d'emplois et d'activités (*Exploratoire*)page 12
Réfèrent CA : Patricia Andriot. Autres contributeurs : Valérie Têtu. Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici et Chloé Sécher.

Fiche action n°11 Nouveaux modèles économiques / communspage 13
Réfèrent CA : Stéphane Pfeiffer, Patricia Andriot et Isabelle Hardy. Autres contributeurs : Emeline Baume et Madi Moussa Velou. Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici et Benjamin Guéraud-Pinet.

AXE 5 - EUROPE ET INTERNATIONAL

Fiche action n°12page 14
Réfèrent CA : Patricia Andriot et Maud Caruhel. Autres contributeurs : Christiane Bouchart et Strasbourg. Réfèrent équipe : Chloé Sécher.

AXE TRANSVERSAL - STRUCTURATION RÉGIONALE DU RTES

Fiche action n°13page 15
Réfèrent CA : Mahel Coppey et Arnaud Magloire. Autres contributeurs à l'échelon local : Patricia Andriot, Valérie Têtu et Laurent Dubost. Réfèrent équipe : Pierre-Alain Simon et Anne-Laure Federici.

AXE 1 - CHANTIERS OUVERTS EN 2023

Fiche action n°1

Evaluation de la loi ESS 2014 & propositions

La loi sur l'ESS a 10 ans en 2024. Le RTES a contribué au rapport du CSESS et sera force de propositions pour faciliter et renforcer les modalités d'actions possibles des collectivités dans le développement d'une économie plus solidaire.

Référent CA : Mahel Coppey.

Référent équipe : Anne-Laure Federici et Benjamin Guéraud-Pinet.

Eléments de plaidoyer :

- Sécuriser les possibilités de soutien de tous niveaux de collectivités, en lien avec leurs compétences, auprès des acteurs de l'ESS (Scic, responsabilité des élu.e.s, articulation loi NOTRe...)
- Décentralisation, déconcentration et moyens pour les collectivités pour l'ESS

Actions :

Actions réalisées :

- **Repérage des sujets de la loi concernant en particulier les collectivités**
- **Sollicitation des adhérents** pour recueillir leurs avis
- **Webinaire organisé le 30 mars autour de l'agrément ESUS** (70 participant.e.s)
- **Organisation d'un webinaire** à destination des collectivités avec **Frédéric Tiberghien**, président du GT sur l'évaluation de la loi ESS au CSESS (70 participant.e.s)
- **Participation au groupe de travail flash** et à l'avis du CSESS
- **Intervention du RTES lors de rencontres organisées par la Ville de Marseille et Valenciennes Agglomération** (avec la participation de l'Université Polytechnique Hauts-de-France)

Perspectives 2024 :

- **Approfondir le travail avec les adhérents et les réseaux de collectivités** pour :
 - Identifier et faire connaître les bonnes pratiques en lien avec la loi (espace de dialogue et de co-construction des politiques publiques, coopérations entre niveaux de collectivités, mobilisation de l'agrément ESUS...),
 - Construire des propositions d'évolutions réglementaires ou législatives, et lien avec d'autres lois (AGEC, PACTE,...)
- **Co-organisation d'une table ronde le 31 janvier 2024 lors du Forum de Niort** : "Coopération entre échelons territoriaux" (plus d'une centaine de participants)
- Webinaire "10 ans loi ESS" avec la CRESS Bretagne et le CNFPT le 22 février 2024
- **Club des collectivités en Pays de la Loire** le 18 mars 2024 "10 ans loi ESS"
- **Webinaire avec France urbaine** : "Loi ESS : Quelles propositions des territoires urbains ?"



12 & 13 juin - Congrès ESS France
septembre/octobre ? - Journée au Sénat : 10 ans de la Loi ESS & suite tribune

AXE 1 - CHANTIERS OUVERTS EN 2023

Fiche action n°2

Foncier

Contexte : En zone urbaine, la raréfaction des biens disponibles et la montée des prix du foncier rendent souvent difficile l'accès pour les acteurs de l'ESS à des espaces adaptés. En zone rurale, l'accès à des terres agricoles pour de nouvelles générations paysannes ou pour des projets non conventionnels est également difficile.

Le dialogue avec les collectivités et l'appui des élus sont essentiels pour renforcer les projets et favoriser leur installation sur le territoire. Comment les collectivités peuvent-elles favoriser l'installation ou le maintien d'activités d'utilité sociale vertueuses ou des logements accessibles ? Comment peuvent-elles accroître leur maîtrise foncière, préserver les patrimoines publics et intégrer l'ESS dans les futurs aménagements ? L'accès au foncier pour les acteurs de l'ESS a déjà fait l'objet d'un travail au sein du réseau (avec notamment la réalisation d'un RepèreESS "Accès au foncier" en 2019). Compte tenu de l'importance du sujet, du développement d'initiatives (foncières solidaires, SEM dédiées à l'ESS) et des actualités législatives (ZAN), il a été décidé de (ré)ouvrir ce chantier en 2023.

Objectifs : Faire connaître les outils existants (foncières solidaires, OFS, droit de préemption,...), partager des expériences, réussies ou non, construire un argumentaire y compris pour faire évoluer la réglementation et développer des actions de plaidoyer au niveau national et local.

Référent CA : Stéphane Pfeiffer et Antoine Dubois.

Référent équipe : Benjamin Guéraud-Pinet.

Eléments de plaidoyer :

- Promotion du Bail Réel Solidaire d'Activité (BRSA) dès parution du décret
- Développement des foncières solidaires (renforcement de l'ingénierie par exemple via l'ANCT, création d'un fond financier de long terme, mandat SIEG,...)
- Extension de la décote sur les biens de l'Etat
- Fléchage dans les PLUI de sites réservés à l'émergence d'activités ESS

Actions :

Actions réalisées :

- **Atelier animé par le RTES lors des RIUESS :** "Le foncier, nouvel objet de coopération territoriale pour l'ESS ?" le 25 mai 2023
- **Webinaire RTES "Foncières & métropoles"** organisé le 30 mai 2023 avec les témoignages de Bordeaux, Lyon, Nantes, Rennes et Strasbourg
- **Atelier organisé lors de l'Assemblée générale du RTES le 6 juillet 2023 à Nantes :** "Foncier & ESS : quelle place pour l'ESS dans nos villes, nos quartiers, nos campagnes ?"
- **Contribution** au guide France TL : "Tiers-lieux & Collectivités - Comment faire ensemble ?"

Perspectives 2024 :

- 25 janvier 2024 : **Club des collectivités pour l'ESS en Ile-de-France** sur le foncier
- **Actualisation du RepèreESS Foncier**, organisation d'un webinaire de présentation et d'un **séminaire foncier** (lieu ?) début juin 2024 ?
- **Réalisation de fiches Déniché pour Vous :** foncières, Terre de Liens, Ceinture Alimentaire Nantes, Ateliers du Rond-Point et Ikos...
- **Webinaires dédiés** (par exemple les OFS pluriactivités et l'occupation du domaine public)



Juin 2024 : Séminaire foncier

AXE 1 - CHANTIERS OUVERTS EN 2023

Fiche action n°3

Groupe de travail Mesures d'impact territorialisé

Contexte : Evaluer ce qui compte vraiment et le faire savoir intéressent autant les collectivités que les structures ESS de terrain et leurs réseaux. De nombreuses démarches et méthodes sont développées depuis plusieurs années, parfois réductrices, et pas toujours accessibles pour les structures et pas reconnues par les financeurs. Les structures peuvent avoir le sentiment de comptes à rendre supplémentaires et un lien potentiel avec leur niveau de subvention (supposé ou fantasmé, parfois réel). Du côté des collectivités, ce sujet peut être travaillé soit sous le prisme du « retour sur investissement », soit sous un prisme « outillage des acteurs intéressés » ou « valorisation de l'ESS sur le territoire, dans le cadre du développement économique ».

Plusieurs collectivités du RTES sont intéressées pour partager leurs expériences d'évaluation et de mesure d'impact, au service des stratégies de développement ESS des territoires, en adéquation avec l'impact des structures de l'ESS, la mise en valeur de leurs actions et projets, le tout sans instrumentalisation. Cette vision commune permettrait, au-delà des structures, de mettre en valeur l'impact de l'ESS sur les territoires, voire, si c'est possible, démontrer l'impact de la co-construction des politiques publiques avec l'ESS.

Objectifs :

- Mettre en place un groupe de travail sur les mesures d'impact territorialisé
- Développer une vision commune de l'action à mener
- Outiller les collectivités sur ce type de mesures d'impact

Référent CA : Eurométropole de Strasbourg. **Autres contributeurs :** Arnaud Magloire, Patricia Nedel et Stéphane Pfeiffer. **Référent équipe :** Anne-Laure Federici.

Actions :

Actions réalisées :

- **Repérage** des collectivités intéressées
- **Mise en place d'un groupe de travail :** "Mesures d'impact territorialisé : quel accompagnement par les collectivités ?" le 1er juin en visioconférence
- **Organisation de plusieurs temps dédiés :** un atelier co-organisé avec Les Petites Rivières lors de la journée Filières à Roubaix le 14 avril, d'un atelier lors de l'Assemblée générale du RTES le 7 juillet et un webinaire le 17 novembre

Proposition :

- Poursuivre le travail sur 2 ans, sous forme d'un chantier avec :
 - GT avec quelques collectivités locales
 - webinaires sur le sujet ouverts plus largement
 - publication méthodologique au terme du chantier

Financements spécifiques à rechercher

AXE 2 - PLACE DE L'ESS DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

Fiche action n°4

Territoires ruraux, cohésion et solidarités territoriales

Contexte : Depuis plusieurs années, le RTES développe des actions avec une entrée spécifique sur les territoires fragiles. Pour les territoires ruraux, les actions ont été menées dans le cadre du projet TRESSONS (Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies) porté avec l'Avisé, lauréat de l'appel à projet Mobilisation Collective pour le Développement Rural, du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (2018-2021).

Référent CA : Patricia Andriot. **Autres contributeurs :** Madi Moussa Velou et Valérie Têtu.

Référent équipe : Anne-Laure Federici.

Elements de plaidoyer :

- Renforcer la place de l'ESS dans les outils de contractualisation des territoires ruraux,
- Renforcer la place de l'ESS dans l'ingénierie (ANCT, Agence Départementale Technique).

Actions :

Actions réalisées :

- **Interventions ponctuelles et lien ANCT.**
- Plaidoyer Frances Ruralités
- **Développer les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)**, en favorisant leur connaissance auprès des collectivités notamment et en renforçant l'accompagnement des acteurs publics et privés.
- **Newsletters TRESSONS.**

Perspectives 2024 :

- **Candidature à l'AAP ANIMERA** - Animation Nationale et Inter-régionale pour Mêler Enjeux Ruraux et Agricoles (Avisé chef de file). Date de réponse : mars
- **Club des collectivités en Occitanie** le 18 ou 20 juin 2024
- **Mettre en évidence le rôle de l'ESS pour favoriser la solidarité entre territoires ruraux et urbains**, par exemple dans les contrats de réciprocités, en lien avec France urbaine,
- Rencontre des adhérents au Salon de l'Agriculture - 27 ou 28 février 2024

Axes du projet ANIMERA :

- Favoriser l'installation d'agriculture durable avec l'ESS
- Développer l'emploi agricole et l'inclusion dans les territoires ruraux
- Mobiliser l'ESS pour favoriser l'attractivité des territoires ruraux et la transition écologique dans ses territoires

AXE 2 - PLACE DE L'ESS DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

Fiche action n°5

Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Contexte : Depuis plusieurs années, le RTES développe des actions avec une entrée spécifique sur les territoires fragiles. Pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les actions sont menées avec le soutien de l'ANCT (ex CGET) depuis 2015. Elles reposent sur l'organisation de séminaires, sur la publication de plusieurs guides, permettant de mettre en évidence la contribution de l'ESS au développement des quartiers, et sur l'élaboration de propositions à destination des collectivités, des acteurs et des partenaires.

Objectifs :

- Mieux faire connaître les réalités de l'ESS et ses potentialités dans les quartiers prioritaires, ainsi que les conditions de développement et les leviers mobilisables par les collectivités locales, les acteurs locaux de l'ESS et leurs partenaires,
- Nourrir les politiques publiques aux échelons local, national et européen,
- Contribution pour la nouvelle génération des contrats de ville.

Référent CA : Mahel Coppey et Nicole Miquel-Belaud. **Autre contributeur :** Siham Labich.

Référent équipe : Chloé Sécher et Anne-Laure Federici.

Eléments de plaidoyer :

- Inscrire l'ESS dans la politique de la ville au niveau national et local (au sein des agences de l'Etat, avec ingénierie dédiée, dans les contrats de ville),
- Développer des modalités de financements adaptées (CPO, soutien emploi associatif...),
- Favoriser l'acculturation réciproque entre politique de la ville, développement économique et ESS,
- Intégrer la question du foncier et l'enjeu de l'économie informelle dans les contrats de ville,
- Aider au développement de filières inscrites en partie dans le quartier.

Actions :

Actions réalisées :

- **Séminaire national Politique de la ville & ESS :** consacré aux coopérations à renforcer pour favoriser la transition sociale et écologique dans les quartiers politique de la ville, en lien avec l'ESS, impulsé par le RTES et l'ANCT, avec l'ANRU, l'Avise, la Banque des Territoires, ESS France, le Mouvement des Régies et le réseau des Centres Ressources Politique de la Ville (+ de 280 participant.e.s)
- **Club des collectivités avec la CRESS HDF - QPV**
- **Réalisation de fiches Déniché pour Vous :** IF-Le FIL, Collectif Abbal, Parkour 59...
- Mise à jour du catalogue des ressources Politique de la ville

Perspectives 2024 :

- **Clubs des collectivités ESS & QPV** en région PACA - Corse le 7 février 2024 (une quarantaine de participant.e.s).
- **2 publications sur ESS & Politique de la ville** et le rôle des collectivités, dans les collections Agir et Comprendre de l'ANCT basées sur des entretiens réalisés auprès d'une dizaine de collectivités et organisation d'un temps de présentation dédié.
- Diffusion de l'**expérimentation de la formation croisée ESS/Politique de la ville** de Toulouse.
- Points de RepèreESS - Cités de l'emploi.



1er semestre 2024 : 2 publications *Comprendre et Agir*

AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°6

Pôles Territoriaux de Coopération Économique - PTCE

Contexte :

- Sujet traité par le RTES depuis plusieurs années.
- RTES partenaire de l'étude avec le Labo de l'ESS en décembre 2021 et membre de la Cellule Nationale d'Animation, relance de la dynamique nationale en mai 2021

Objectifs :

- Approfondir le rôle des collectivités au sein des PTCE, mettre en évidence les actions des collectivités (exemples réussis de PTCE, financements démarches de coopération économique - exemple en Nouvelle Aquitaine...), bonnes pratiques, pour alimenter le plaidoyer et mise à jour de nos publications.
- Faire connaître les différentes formes de coopération économique (GE, SCIC, PTCE, tiers lieux...) et leur pertinence (outil d'aménagement et de développement territorial, employabilité, structuration filières,...).
- Participer au développement des PTCE : création d'une structure nationale pour juger de la pertinence des projets, faire connaître la charte des PTCE, maîtriser l'assise locale (en parallèle de TZCLD).
- Plaidoyer PTCE dans le cadre du CSESS, avec le Labo de l'ESS et d'autres partenaires.

Référent CA : Mahel Coppey et Christiane Bouchart. **Autres contributeurs :** Stéphane Pfeiffer, Maud Caruhel ; Eurométropole de Strasbourg et CAPVM (partages d'expériences et de documentations).

Référent équipe : Anne-Laure Federici.

Actions :

Actions réalisées :

- **Participation à la CNA et coordination politique** avec le Labo de l'ESS, ESS France, le Coorace et le MES.
- **Contribution au bouquet de services** (juri PTCE, appui aux CRA et aux visites apprenantes autour du rôle des collectivités)
- Publication de **fiches Déniché pour vous** : PTCE le Pôpe, Recycl'Occ Textile, Les Imaginations Fertiles & le FIL, PTCE Sud Aquitaine
- Co-organisation de 2 **clubs des collectivités : en Ile-de-France** (le 9 mai avec la réalisation de 2 vidéos) et **en Pays de la Loire** (le 22 septembre)
- Appui à l'organisation du **séminaire institutionnel** du 17 mai
- Création d'une **entrée spécifique PTCE** sur le site internet.
- Co-organisation d'un séminaire de travail en octobre 2023

Perspectives 2024 :

- **Participation à la CNA et coordination politique** avec le Labo de l'ESS, ESS France, le Coorace et le MES.
- **Déclinaison du Points de Repère ESS PTCE** en Centre-Val de Loire, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Grand Est
- **Co-organisation d'une rencontre nationale des PTCE** le 26 septembre 2024 (*sous réserve*)

Propositions :

- Sensibiliser et favoriser l'implication des collectivités locales et de leurs réseaux (par exemple actualisation de l'étude du RTES sur le rôle des collectivités)
- Soutenir dans la durée la dynamique nationale d'animation et le bouquet de services
- Voir les 24 propositions de la commission "territoire et transition écologique" du CSESS



Point d'attention :

*Focus sur le rôle des collectivités locales.
Liens, sensibilisation autres réseaux de collectivités.
Diversité de la réalité des PTCE selon les territoires.*

AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°7

Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif - SCIC

Contexte :

- Pertinence de la SCIC comme structure de projet économique territorial.
- Méconnaissance de ce statut.
- Fortes attentes des collectivités.

Objectifs :

- Faire connaître la pertinence et les modalités de la coopération économique.
- Développer les SCIC et renforcer l'implication des collectivités.
- Lever les freins à l'implication des collectivités.

Référent CA : Stéphane Pfeiffer. **Autres contributeurs :** Eurométropole de Strasbourg (partages d'expériences) et Gaëlle Le Stradic.

Référent équipe : Benjamin Guéraud-Pinet.

Eléments de plaidoyer :

- Inscription de la possibilité de soutien aux SCIC dans le CGCT
- Clarification pour les collectivités des possibilités de prise de participation au capital et de subventions aux SCIC
- Accès SCIC aux aides PME, même si collectivités ont plus de 25% du capital
- Sécurisation statut élu.e

Actions :

Actions réalisées :

- **Décryptage de questions juridiques** et relais d'une Foire au Questions (FAQ) juridique dans les flash hebdo et sur le site internet pour répondre aux questions des collectivités adhérentes.
- **Lien avec les EPL** avec la Fédération des EPL.
- Atelier "SCIC et collectivités" aux Salons des Maires 2023.
- Co-organisation d'une **rencontre dédiée aux liens entre les Scic et les collectivités**, co-organisée avec le Grand Albigeois, l'URSCOP, l'association rESS'ources et le CRESS Occitanie (une centaine de participant.e.s).

Perspectives 2024 :

- **Plaidoyer sur les SCIC** (en lien avec la CG Scop et Scic et ESS France), et dans le cadre de la **commission réglementaire** du CSESS.
- **Publication** (répertoire des collectivités adhérentes sociétaires de SCIC, entrée SCIC sur le site).
- Réflexion sur le **financement** de la mission d'appui conseil auprès des collectivités (adhérentes et non adhérentes).
- Mooc sur les SCIC.
- **Webinaire avec la CGSCOP le 17 janvier 2024** "Rôle possible des collectivités locales" et intervention aux rencontres des délégués régionaux URSCOP.
- Questions SCIC, QPV et ruralités à travailler dans l'AAP ANIMERA.
- Appui-conseil sur transformation en SCIC (par exemple office du tourisme...).



Point d'attention :

Complémentarité avec le service public, ne pas aller sur des secteurs qui relèvent du secteur public, comme l'éducation par exemple.

AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°8

Modalités de contractualisation, commande publique et co-construction

Contexte :

- Lien depuis l'origine avec travaux du RTES, et objectif de coconstruire politiques publiques.
- Tendances contradictoires de développement des marchés publics mais aussi de volonté de faire autrement.
- Question technique et politique.

Objectifs :

- Sensibiliser et outiller élus et services ESS mais aussi autres services (juridiques notamment): diversité des modes de contractualisation, impact des modes de contractualisation entre acteurs ESS et collectivités sur le projet des structures et leur développement (appels d'offre VS subventions) et sur l'ensemble de l'écosystème (mise en concurrence VS coopération...).
- Favoriser le développement d'une commande publique "mieux-disante", et renforcer l'accessibilité des structures ESS à la commande publique.
- Avancer sur EGA/éco/socio/conditionnalité des aides.

Référentes CA : Maud Caruhel et Isabelle Hardy (en particulier sur EGA/éco/socio/conditionnalité des aides), Patricia Andriot (co-construction) et Emeline Baume (commande publique). **Autre contributeur :** Arnaud Magloire et Antoine Dubois.

Référent équipe : Chloé Sécher et Benjamin Guéraud-Pinet.

Eléments de plaidoyer :

- Défendre la diversité des modes de contractualisation : exploiter pleinement et faire évoluer le cadre réglementaire européen (alimentation, RGEC, SSIG, SIEG),
- Favoriser les démarches de co-construction, y compris d'un point de vue juridique,
- Favoriser l'accès des acteurs de l'ESS à la commande publique responsable,
- Développer les plateformes d'intermédiation afin de permettre aux acteurs de l'ESS d'intervenir dans les grands projets d'investissement public et plans de relance (JOP2024).

Actions :

- **Pédagogie** sur les modes de contractualisation et leurs impacts (kits, interventions...).
- **Outillage sur les modes de contractualisation** adaptés aux spécificités des structures de l'ESS.
- **Diffuser les travaux menés sur la co-construction**

Actions réalisées :

- Mise à jour de l'état des lieux SPASER.
- Contribution à l'évaluation de la loi ESS 2014 (subvention/appel d'offre/appel à projets).
- **Lancement du chantier de travail éga-éco-socio conditionnalité des aides publiques** : première réunion le 16 mai 2023 en visio.
- Participation aux travaux du **CGDD** sur les SPASER.
- **Organisation de clubs des collectivités sur la commande publique responsable** : en AURA le 21 mars 2023 à Lyon, en Pays de la Loire le 25 mai 2023 à Nantes et en Nouvelle-Aquitaine le 9 juin 2023 en visio.
- Poursuite du travail engagé sur les SPASER (coopération avec Régions de France).

Perspectives 2024 :

- Renforcer outillage et partage d'expériences (éga-éco-socio-conditionnalité des aides, SIEG, poursuivre repérage SPASER) :
 - GT éga-éco-socio conditionnalité des aides publiques
 - GT SIEG (lien avec commission Europe et France urbaine) : 3 à 4 webinaires dédiés
- Participation à la recherche-action ESCAPE sur la co-construction de l'action publique
- FAQ pour adhérents
- Labels ESS et utilisation

AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°9 L'approche par filières

Contexte :

- De nombreuses “filières d'avenir” ont potentiellement un lien important avec l'ESS (acteurs ESS précurseurs, cohérence approche et valeurs, par exemple le lien aux territoires,...). Mais risque que les acteurs ESS soient marginalisés avec le développement de ces filières.
- La structuration par filières, qu'elle soit horizontale ou verticale, est un moyen de maîtrise de la valeur ajoutée : enjeu pour les acteurs de l'ESS d'être partie prenante de la structuration d'une filière, voire même au cœur.
- Des financements sont mobilisables pour les approches filières, et les collectivités ont un rôle à jouer pour accompagner les acteurs de l'ESS et les aider à mobiliser ces financements.

Objectifs :

- Permettre aux acteurs de l'ESS d'être partie prenante voire à l'initiative de la structuration de filières.
- Outiller les collectivités pour les accompagner.

Référent CA : Florentin Letissier et Patricia Andriot. **Autres contributeurs :** Maud Caruhel, Stéphane Pfeiffer et Sandra Guilmin (mise en lien avec collègues). **Référent équipe :** Anne-Laure Federici.

Eléments de plaidoyer :

- Contribution à l'approche nationale “ESS / filière / écosystème”
- Place de l'ESS dans les programmes *France 2030* et *Industrie verte*
- Place des acteurs de l'ESS dans la filière réemploi (en lien avec ESS France et l'Union du réemploi solidaire)
- Place des collectivités dans les éco-organismes

Actions :

- **Partager les pratiques et stratégies des collectivités** soutenant la structuration de filières avec l'ESS
- **Comment animer ? Quelles échelles territoriales pour quelle filière ?** Approfondir échelle et modalités de gouvernance territoriale.
- **Développer liens avec chercheurs et R&D.** Qualifier impact de la filière sur le territoire, territorialisation de la valeur ajoutée.

Actions réalisées :

- Organisation de la **rencontre “Filières & ESS” le 14 avril à Roubaix** (une soixantaine de participant.e.s).
- Organisation de **2 rencontres Alimentation durable et ESS** (Tarnos en mai et Dijon/Langres en juin).
- **Publication du RepèrESS : Comment mettre en place et animer une stratégie filière de territoire ?** avec les Petites Rivières.
- Club des CT Nouvelle-Aquitaine à Artigue-près-Bordeaux le 23 novembre 2023.

Perspectives 2024 :

- **Organisation d'un webinaire sur les appels à projets** (lien thèse Charlotte Dudignac)
- **Explorer la possibilité de SIEG pour certaines filières**
- **Publication du RepèrESS “Alimentation durable & ESS : enjeux et leviers d'actions des collectivités locales”**, webinaire de présentation du RepèrESS
- **Structuration territoriale de la filière bâtiment** (RTES partenaire de l'appel à commun de l'Ademe avec Club EFC Ile-de-France)
- Expérimentation territoriale du bonus réparation
- Contrat d'engagement



Point d'attention : Relation avec les entreprises classiques. Action à co-animer avec les acteurs.

AXE 4 - SIGNAUX ÉMERGENTS

Fiche action n°10

Les nouvelles formes d'emplois et d'activités *Exploratoire*

Contexte :

- Evolution des formes d'emploi (de moins en moins de CDI/plein temps, développement du télétravail, "uberisation", pluriactivités), des types d'emploi nécessitant nouvelles qualifications (exemple transition énergétique), difficultés de recrutement dans certains secteurs... Comment les collectivités peuvent-elle accompagner vers des réponses collectives et solidaires ?
- Concernant le travail de plateforme, au delà de l'enjeu en termes de droits sociaux des travailleurs, se pose aussi question de la souveraineté des territoires et du maintien de la valeur sur les territoires.
- Expérimentation TZCLD et sa diffusion
- Evolution des modèles d'engagement : problématique bénévolat de gestion VS engagement pour une cause ?

Objectifs :

- Rendre visible le sujet et les débats.
- Créer de l'ingénierie et de l'accompagnement.
- Contribuer à pérennisation / sécurisation de modèles d'organisation du travail collectifs.
- Etre davantage en prospective, R&D.

Référente CA : Patricia Andriot. Autres contributeurs : Valérie Têtu.

Référent équipe : Anne-Laure Federici et Chloé Sécher.

Actions :

- Qualifier, donner à voir : du point de vue des droits, de l'engagement (pourquoi ces nouvelles formes émergent ?).
- Recenser ce qui existe et qui émerge (télétravail, CAE, groupements d'employeurs, tiers-lieux, TZCLD...), inventaire avec les partenaires (Avisé, ESS France) et faire connaître les potentialités (exemple : groupements d'employeurs par rapport aux managers de centre villes).
- Outiller : ingénierie, diagnostic activités / besoins-envies des territoires, échelle pertinente d'intervention.
- Plaidoyer : sécurisation des modèles.
- Chantiers thématiques (cf. ESS et territoires fragiles) :
 - Avoir une entrée plus "territoires ruraux" sur les commerces, l'ingénierie (nouvelle forme mutualisation et nouvelles organisations).

Actions réalisées :

- **Table ronde à l'Assemblée générale** du RTES le 7 juillet à Nantes : Synthèse de la table ronde.
- **Réactivation des liens avec Territoire Zéro Chômeur Longue Durée** (à voir référent CA dans comités régionaux de partenaires).
- Liens à voir avec chantiers filières (cyclologistique), nouvelles formes d'économies (Platformcoop) et territoires ruraux (TRESSONS).
- Débat et liens avec chantiers à travailler avec le Labo de l'ESS ?

Propositions :

- Poursuivre le suivi de l'expérimentation TZCLD



Point d'attention :

Lien avec les collectivités territoriales et leurs rôles possibles

AXE 4 - SIGNAUX ÉMERGENTS

Fiche action n°11

Les nouvelles formes d'économies / communs

Contexte :

- Transition écologique et solidaire, nouvelles formes d'économies émergent/se développent, en parallèle de l'ESS : économie circulaire / économie du partage / économie de la fonctionnalité et de la coopération / économie collaborative / économie informelle. Rôle des plateformes coopératives.

Objectifs :

- Définir ces différentes économies et caractériser les différences / convergences avec l'ESS.
- Participer au rassemblement de l'ensemble des acteurs de la transition (ESS et nouvelles formes d'économie).

Référent CA : Stéphane Pfeiffer, Patricia Andriot et Isabelle Hardy (et Antoine Dubois sur MLC). **Autres contributeurs** : Emeline Baume et Madi Moussa Velou.

Référent équipe : Anne-Laure Federici et Benjamin Guéraud-Pinet.

Actions :

Actions réalisées :

- **Participation au chantier PlateformCoop de l'APES** : analyse du rôle des collectivités dans l'émergence de nouvelles formes d'emplois et d'activités portées par les plateformes coopératives.
- Webinaire organisé en lien avec la Coop des Communs le 26 septembre 2023
- **Poursuite de l'implication dans le chantier modèle économique** de la Fabrique des transitions
- Organisation d'un webinaire dédié le 19 décembre 2023 pour partager le bilan à fin 2023 du projet PlateformCoop piloté par l'APES (25 participant.e.s)

Perspectives 2024 :

- **Monnaies locales** :
 - Atelier co-organisé avec le Mouvement Sol dans le cadre du Forum de l'ESS de Niort (31 janvier 2024)
 - Points de RepèreESS "Monnaies locales complémentaires & Collectivités"
- **Projets PlateformCoop** : **Points de RepèreESS** en lien avec la Coop des Communs et fiches *Déniché pour vous*
- **Communs** : Lien à faire avec Chaire ESS de la CAPVM et TETRIS.

Propositions :

- Développer la veille et l'outillage sur le soutien des collectivités aux coopératives offrant des alternatives aux plateformes capitalistes
- Outiller le développement des plateformes coopératives dans les territoires (suite du projet PlateformCoop)
- Favoriser l'appropriation des communs par les collectivités locales
- Renforcer le soutien aux monnaies locales complémentaires

AXE 5 : EUROPE ET INTERNATIONAL

Fiche action n°12

Contexte :

- Existence d'une commission Europe et international depuis 2014 au RTESS.
- Contexte européen et international favorable à l'ESS : plan d'action européen de l'ESS (2021), adoption d'une recommandation par l'OIT, l'OCDE, adoption d'une résolution par l'ONU et d'une recommandation par le Conseil de l'UE (2023)
- Nouvelle programmation 2021/2027 des fonds structurels européens.

Objectifs :

- Développer le plaidoyer des collectivités en faveur de l'ESS aux niveaux européen et international;
- Faire progresser la reconnaissance de l'ESS au niveau européen et à l'international et le développement de cadres européens réglementaires et financiers adaptés ;
- Faire progresser la culture européenne et de coopération internationale au niveau territorial comme vecteur de développement de l'ESS ;
- Faciliter les échanges et la mise en réseau de collectivités qui souhaitent porter des projets de coopération par et pour l'ESS.

Référent CA : Patricia Andriot (passation à prévoir) et Maud Caruhel. **Autres contributeurs :** Christiane Bouchart et Sandra Guilmin.

Référent équipe : Chloé Sécher.

Elements de plaidoyer :

- Une meilleure visibilité et accessibilité des structures de l'ESS aux fonds européens
- Renouvellement de l'intergroupe économie sociale (SEIG) du parlement suite aux élections européennes

Actions :

Actions réalisées :

- Participation à la **commission Europe du CSESS**.
- Délégation RTESS au **GSEF 2023 de Dakar**.
- Relais des appels à projets Social Economy Missions, ESER... et éventuels appuis.
- **Sensibilisation des collectivités** à l'accessibilité des structures ESS aux fonds européens.
- **Organisation d'un voyage apprenant à Bruxelles les 18 et 19 octobre 2023**.

Perspectives 2024 :

- **Ouverture européenne avec partage de bonnes pratiques** sur tous les sujets traités par le RTESS (initiative européenne ou projet soutenu par fonds/programmes européens).
- Participation à la commission Europe du CSESS (renforcer l'accessibilité de l'ESS aux fonds et programmes européens, identifier les points de blocages et élaborer des propositions).
- Contribuer et développer les rencontres à l'échelle européenne (Liège, organisation d'un voyage apprenant Strasbourg...).
- Participer à l'organisation du GSEF en 2025.
- Analyse de la place de l'ESS dans les PO FEDER FSE+ des régions adhérentes.
- Webinaire avec Patrick Klein pour présenter quelques sujets spécifiques d'actions faites par les collectivités sur Europe & ESS.
- Lancer GT aides d'Etat : travail autour de la remontée des blocages.

AXE TRANSVERSAL : STRUCTURATION RÉGIONALE DU RTES

Fiche action n°13

Contexte :

- Volonté de favoriser les échanges entre pairs
- Développement du réseau, et adhésion de petites communes.
- Déplacements à limiter.

Objectifs :

- Créer du lien entre adhérents, renforcer interconnaissance, y compris sur les besoins et attentes, et donc capacité à porter actions communes.
- Attirer de nouveaux adhérents.
- Renforcer crédibilité et appui opérationnel du RTES.

Référent CA : Mahel Coppey et Arnaud Magloire. **Autres contributeurs à l'échelon local :** Patricia Andriot, Valérie Têtu et Laurent Dubost.

Référent équipe : Pierre-Alain Simon et Anne-Laure Federici.

Actions :

- Mobilisation d'élus référents territoriaux.
- Proposer systématiquement aux nouveaux adhérents ou prospects un temps d'échange avec un élu référent et l'équipe salariée.
- Outillage (formations, trames d'intervention; diaporama type; avec adaptation selon les réalités du territoire).
- Rencontres en local, visites de terrain en proximité.
- Communication / Développement des points de visio collectifs.

Actions réalisées :

- Poursuite des actions des clubs IDF, NA, AURA, GE et PDL.
- **Mutualisation des thématiques abordées** entre clubs et pages dédiées sur le site du RTES.
- Création d'une **nouvelle identité graphique** pour les clubs (visuels, diaporamas et compte rendu).
- Nouveaux clubs en Région Sud, Occitanie et HDF.
- Participation au webinaire avec les responsables des CRESS pour la présentation des Clubs.

Perspectives 2024 :

- Présence des clubs lors des salons régionaux (Salon de l'AMIF).
- Exploration/structuration en lien avec les Territoires Outre-Mer.
- **Partage d'une entrée dédiée aux clubs sur le site du RTES** avec les CRESS co-organisatrices.
- Co-animer 8 clubs régionaux en 2024.
- Renforcer les partenariats autour de ces clubs, notamment avec le CNFPT.
- Renforcer les liens avec les correspondant.e.s ESS de l'Etat en région.



Point d'attention :

*Des référents territoriaux à quelle échelle ?
Lien structure nationale / animation régionale :
garder la cohérence, et le suivi des actions et contacts
Conserver la neutralité politique*

Fiche action n°14

Rôle de la commission :

- Réfléchir sur des thématiques émergentes.
- Elaborer et suivre le programme annuel de formation, en s'attachant notamment à l'évaluation des différentes actions.
- Etablir un lien avec d'autres organismes de formation existants et travaillant avec les collectivités.

Objectifs :

- Contribuer à la qualification des adhérent.e.s du réseau.
- Faire vivre le réseau, favoriser les échanges entre adhérents.
- Sensibiliser plus largement à la place de l'ESS dans les politiques publiques et favoriser la coopération et la transversalité au sein des et entre collectivités territoriales, sensibiliser de nouveaux adhérents potentiels.
- Participer au développement d'une offre de formation à l'ESS pour les élus et agents de collectivités territoriales
- Etre attentif aux enjeux d'actualité et évolutions métiers, par exemple formations sur les SIEG

Référent CA : ?

Référent équipe : Chloé Sécher

Actions :

Actions réalisées :

- Relance de la **convention ETAT-CNFPT-RTES-ESS France**
- Prise de contact à venir avec **différentes structures d'ingénierie** (exemple : ADT) autour des SCIC notamment
- 14 décembre : Intervention à l'IRA HDF

Projets :

- Renouvellement de la **convention avec IdéalCo**
- Partenariat avec **CNFPT** dans certains clubs régionaux et déclinaison de la convention nationale CNFPT-Etat